

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE, DE LIVRAISON ET DE PAIEMENT DE UZIN TYRO SA (CONSULTATION COMPRISE)

## 1. Livraisons franco

Les prix s'entendent pour des livraisons de tous nos produits, en Suisse, à partir de Fr. 1'000.00 valeur net (excl. Taxe RPLP) par commande franco domicile ou franco chantier, déchargement non compris, dans la mesure des poids lourds peuvent aborder.

## 2. Rabais pour enlèvement

En cas d'enlèvement à notre usine ou à notre dépôt à Lonay, il est crédité une indemnisation pour enlèvement de 3 % du prix net vous sera créditée.

## 3. Conditions de paiement

Les conditions de paiement sont de 30 jours à compter de la date de la facture, net. A partir de 31<sup>em</sup> jours, l'acheteur est réputé être en retard de paiement, sans que ceci nécessite un rappel, et il est redevable de 5 % d'intérêts de retard. Toutes déductions d'escompte non autorisées seront chargées en débit supplémentaire.

## 4. Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) n'est pas comprise dans les prix et est indiquée séparément sur la facture.

## 5. Constatation de vices

Immédiatement après l'arrivée de la livraison, l'acheteur doit la vérifier pour voir si elle est correcte dans son état et si elle est exempte de vices. Les réclamations d'ordre quantitatif ne peuvent être acceptées que si elles sont notées sur la copie du bordereau de livraison. Les vices doivent nous être communiqués immédiatement après avoir été constatés (CO 201).

## 6. Délais de garantie

Envers de nos acheteurs, nous accordons, à compter de la date de livraison, les garanties suivantes qui garantissent l'absence de vices des produits livrés par nos soins:

6.1 Pour tous nos produits, 1 an de garantie pour leur aptitude à l'application présumée et pour les différentes propriétés garanties.

6.2 La période de garantie d'un an est réduite si le produit vendu présente une stabilité en stockage plus courte.

## 7. Exceptions

Les modifications du matériau ne concernant que l'aspect extérieur, et en particulier une décoloration du matériau, ne sont pas considérées comme constituant de vices.

## 8. Conditions à remplir pour pouvoir bénéficier de la garantie

Conditions générales à remplir pour pouvoir bénéficier de la garantie selon point 5:

8.1 Accomplissement préalable des obligations de paiement incombant à l'acheteur.

8.2 Les vices éventuels doivent nous avoir été communiqués immédiatement par écrit.

8.3 Les vices ne doivent pas être la conséquence de travaux ou de manipulations exécutés par l'acheteur ou un tiers, et ils ne doivent pas être le résultat d'influences mécaniques extérieures (force majeure comprise).

8.4 Utilisation et mise en oeuvre de nos produits selon les instructions de pose et les directives techniques en vigueur lors de la livraison (documentation, documents techniques, étiquettes), qui font partie intégrante de notre contrat d'achat.

## 9. Etendue des prestations en garantie

Nos obligations, en cas de présence d'un vice selon point 5, sont les suivantes, à l'exclusion de tout autre revendication de quelque type que ce soit allant au-delà:

9.1 A notre discrétion: avoir sur marchandises ou remplacement des produits défectueux. Les avoirs ne sont pas payés en espèces mais font l'objet d'une compensation avec des achats de marchandises.

9.2 Pour les dommages subis par l'acheteur par suite de produits défectueux (dommages consécutifs), nous sommes responsables dans le cadre des dispositions légales, l'acheteur devant éventuellement prouver notre faute - s'il existe une telle condition à la base de la responsabilité. Les dommages au sens de cette disposition comprennent également ceux qui proviennent de la détermination ou de l'élimination de vices ou de dommages, tout comme ceux qui proviennent des mesures prises par l'acheteur pour éviter un dommage menaçant. Notre responsabilité selon ce point 9.2 est limitée, au maximum, à la prestation de notre compagnie d'assurances.

## 10. Responsabilité au niveau de la recommandation

Le conseil donné par nos collaborateurs du service extérieur, techniciens d'application ou responsables, dans l'optique ou à l'occasion de la mise en oeuvre de nos produits, est basé sur nos expériences et s'effectue au mieux de nos connaissances. L'acheteur est tenu de procéder lui-même aux tests éventuels. Outre dans le cas d'une faute grossière de nos conseillers, nous devons cependant décliner toute responsabilité à cet égard. Vis-à-vis des clients de l'acheteur, l'entière responsabilité de la mise en oeuvre de nos produits revient à l'acheteur qui est le seul à être en rapport contractuel avec ses clients.

## 11. Modifications de prix

Les modifications de prix et possibilités de livraison restent à tout moment sous réserves. La détermination de délais de livraison s'effectue au terme d'éclaircissements très soigneux, mais elle est sans engagement.

## 12. Modifications des spécifications

Les spécifications indiquées dans les documents peuvent à tout moment être modifiées sans préavis.

## 13. Retour des marchandises

Seuls les retours marchandises en état irréprochable, en emballage d'origine et adressés franco au dépôt de Buochs seront acceptées, sous avis écrit préalable et sur présentation de la facture. Pour le traitement des retours et les tests de laboratoire nous déduisons un montant forfaitaire de 25% du prix initialement facturé. Les frais d'élimination et de transport seront facturés séparément. Les produits spéciaux (produits hors du programme de vente standard) ne pourront pas être repris..

## 14. Réserve de propriété

La livraison de la marchandise s'effectue sous réserve de propriété. La marchandise demeure notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix d'achat total, et nous sommes en droit de faire inscrire notre réserve de propriété sur le registre correspondant sans que la co-action de l'acheteur soit nécessaire pour ce faire.

## 15. Prévention des accidents

Toutes les réglementations habituelles - dans l'industrie du bâtiment - en matière de prévention des accidents devront être respectées. Ceci vaut en particulier pour les résines réactives et les produits contenant des solvants. En cas d'accident en relation avec un de nos produits (intoxication, par exemple) le Centre antipoison suisse répond 24 heures sur 24 au n° de téléphone 044 251 51 51.

## 16. For judiciaire

A nos rapports de droit avec l'acheteur s'applique le droit suisse. Le for judiciaire est Buochs (NW).

## Tarif pour la recommandation par des collaborateurs de la société Uzin Tyro SA

### 1. Recommandation

Nos techniciens d'application sont en règle générale gratuitement à votre disposition pour les conseils téléphoniques. Si toutefois la recommandation nécessite une visite de nos techniciens d'application sur le chantier ou bien au domicile du client, les tarifs suivants sont alors appliqués:

Temps de travail et de voyage Fr. 90.00/heure

Frais de voyage, kilométrage Fr. 1.20/km

Ces tarifs sont sans la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) mais ils comprennent les indemnités journalières. A la première utilisation de nos produits ou bien lors du lancement de nos produits, cette prestation de service n'est pas facturée à nos clients la première fois.

### 2. Recommandation

Nos collaborateurs du service extérieur sont en règle générale gratuitement à disposition pour les conseils. Ces conseils peuvent s'effectuer au domicile du client ou bien sur le chantier. Nous sommes responsables du choix correct des produits et de la formation correcte de nos collaborateurs, nous ne sommes toutefois pas responsables de notre collaboration aux travaux du client qui sont de la responsabilité de nos clients. Voir conditions de vente et de livraison, alinéa „9“. Notre recommandation est basée sur de longues années d'expérience et elle est donnée au mieux de nos connaissances, nous devons toutefois décliner toute responsabilité de notre part allant au-delà.

### 3. Etudes

Si, à la demande d'un client lui-même, des études sont réalisées dans notre laboratoire, les tarifs suivants sont appliqués:

Temps de travail (temps de voyage éventuel = temps de travail) Fr. 90.00/h

Frais de voyage, indemnités kilométriques Fr. 1.20/h

Coûts matériaux selon frais

Ces tarifs s'entendent excl. taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Les études en laboratoire sont effectuées sur la base de nos connaissances et de nos expériences, elles ne servent qu'à constater un dommage existant ou bien d'essai pour une application spéciale. La Société Uzin Tyro SA ne peut être rendue responsable des recommandations données ou des résultats obtenus.

### 4. Séminaires/Formation

Pour nos clients, il est organisé sur demande, à Buochs ou bien au domicile du client, des séminaires et formations pour les produits de la Société Uzin Tyro SA. La participation aux frais est communiquée sur demande.

### 5. Lancement

Les nouveaux produits de la Société Uzin Tyro SA sont lancés auprès de notre clientèle ou bien leur application est présentée gratuitement la première fois. Pour les produits dont la formation a déjà été effectuée une première fois, il est appliqué les tarifs selon alinéa „1“.

### 6. For judiciaire

A nos rapports de droit avec l'acheteur s'applique le droit suisse. Le for judiciaire est Buochs (NW).